

*Le Sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires canadiennes des États-Unis  
d'Amérique à l'Ambassadeur du Canada*

[Traduction]

Washington, D. C.

Le 8 mai 1975

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note du 8 mai 1975 énonçant certaines considérations et dispositions au sujet de la continuation de la collaboration de nos deux gouvernements dans le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, régi jusqu'à maintenant par l'Accord signé le 12 mai 1958<sup>(1)</sup> et reconduit par la suite le 30 mars 1968<sup>(2)</sup> et le 10 mai 1973<sup>(3)</sup>.

J'ai le plaisir de vous informer que mon gouvernement approuve les considérations et dispositions énoncées dans votre Note et qu'il souscrit à la proposition selon laquelle votre Note et la présente réponse constituent entre nos deux gouvernements un accord qui entrera en vigueur à compter du 12 mai 1975.

Veuillez accepter, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

*Le Sous-secrétaire d'État adjoint  
aux Affaires canadiennes  
RICHARD D. VINE*

Son Excellence  
Marcel Cadieux,  
Ambassadeur du Canada.

<sup>(1)</sup> Recueil des Traités 1958 N° 9  
<sup>(2)</sup> Recueil des Traités 1968 N° 5  
<sup>(3)</sup> Recueil des Traités 1973 N° 17